



Place du Général THOMAS  
87370 Laurière  
05.55.71.40.44 / 05.55.71.49.29

## Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal Du 18 Janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, 18 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HENNO Jean Claude, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 13

Date de convocation du conseil municipal: 11/01/2018

PRESENTS : M. Jean-Claude HENNO, Mme Angélique VIOLLE, M. Jean-Pierre PORTE, M. Gilles GUILLARD, M. Christian LEBON, Mme Corinne BERNADET, Mme Michèle CHABROULLET, M. Michel BOISRAMIER, M. Patrick LARDY, M. Michel FORT, Mme MEILLAT Josette.

POUVOIRS : M. Patrick LAGORCEIX à M. Christian LEBON

M. Michel BOISRAMIER à Mme Michèle CHABROULLET

ABSENT : M. Frédéric SALESSE

Constatation du Quorum

Mme Angélique VIOLLE a été désignée secrétaire de séance

### **1. PV réunion du 03/11/2017**

Monsieur Lardy demande à remplacer l'appellation « city stade » par « terrain multi sports ». Adopté à l'unanimité.

### **2. Décision modificative n°3 budget AEP 2017:**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49, vu le budget AEP de la Commune. Monsieur le maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante afin de prendre en charge les dépenses 2017 relatives aux travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable. Il propose la décision modificative suivante :

DEPENSES			
	Intitulé	Compte	Montant
<b>Fonctionnement</b>	Réseaux	61523	3 240
	Créances admises en non-valeur	6145	-2 240
	Intérêts	66112	-1 000

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, la décision modificative telle qu'énoncée ci-dessus.

**3. Convention de création de servitudes de survol de passage de véhicules de chantiers ou de transport et de passage de câbles:**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'implantation de quatre éoliennes et de ses équipements sur la commune. Il donne lecture à l'assemblée de la convention proposée par la société Quadran portant sur la création de servitudes de survol de passage de véhicules de chantiers ou de transport et de passage de câbles. Le Conseil municipal, l'exposé du maire entendu, à l'unanimité autorise : Monsieur le Maire à signer la convention proposée par la société Quadran portant sur la création de servitudes de survol de passage de véhicules de chantiers ou de transport et de passage de câbles, Monsieur le Maire à signer l'avis relatif aux conditions de remise en état du site lors de l'arrêt définitif du projet éolien et Monsieur le Maire à signer la promesse de bail pour l'installation du poste de livraison sur la parcelle E141.

**4. Vente substitution Safer Cts Morin/Commune de Laurière:**

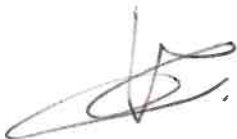
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la parcelle cadastrée section A à N°1601 appartenant aux consorts MORIN est à vendre par substitution SAFER. Il précise que ce terrain se situe à côté des parcelles boisées de la Bertrande, propriété de la commune. Le Conseil municipal, l'exposé du maire entendu, à l'unanimité : autorise, Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat de la parcelle cadastrée section A à N°1601 appartenant aux consorts

**5. Colis des aînés:**

L'ensemble des aînés sont satisfaits du contenu des colis 2017.

La séance est levée à 22h22

**Secrétaire de séance,**



Angélique VIOLLE

**Le Maire,**



Jean-Claude HENNO